

PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du Jeudi 7 décembre 2023 à 19 heures

Le Conseil Municipal d'Arnac-la-Poste s'est réuni à la mairie le Jeudi 7 décembre 2023 à 19 h 00 selon convocation en date du 1er décembre 2023 sous la présidence du Maire, Madame DRIEUX Sophie, le secrétaire de séance étant Monsieur LAGORCE Loïc.

PRESENTS : DRIEUX Sophie, GUILLON Jean-Claude, MARGNOUX Gérard, COURET Patrice, NARDOT Christiane, BECHADE Laurent, VINCENT Hélène, BEAUBERT Damien, LAGORCE Loïc, JOLY Solange, CAMUS Jean-Luc.

ABSENTS (excusés) : POUJAUD Brigitte donne pouvoir à DRIEUX Sophie, CHANTON Amanda donne pouvoir à GUILLON Jean-Claude, DUPUIS Sandra donne pouvoir à COURET Patrice.

| | |
|-------------|----|
| Membres | 14 |
| Présents | 11 |
| Représentés | 3 |
| Votants | 14 |
| Exprimés | 14 |
| Pour | 14 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |

Quorum : 8

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion à l'unanimité,

Présentation de l'ordre du jour,

Approbation de l'ajout de : Devis de la mise à la cote des tampons et de l'inspection télévisuelle des canalisations d'assainissement.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité :

AFFAIRES GENERALES

1. Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'implantation de conteneurs de collecte TLC (Textiles / Linges de maison / Chaussures)
2. Motion de soutien à Maximum (Patrice COURET intéressé par l'affaire était sorti de la salle au moment du vote)

URBANISME

1. Résultats de la concertation : arrêt des Zones d'Accélération de la Production des Energies Renouvelables (ZAEnR).

FINANCES

1. : Approbation du rapport de la CLECT.
2. Tarifs 2024 : Locations des salles, bascule municipale, services Eau potable et Assainissement,
3. Augmentation du loyer du logement « H » du 17 rue du Couvent.
4. Mandatement avant le vote du Budget primitif 2024 et décisions modificatives budgétaires sur le budget 2023.
5. Approbation du devis de Playgones appel à projet : « Gagnons du terrain »
6. Demande de DETR pour la rénovation du multiple rural commercial (supérette)

RESSOURCES HUMAINES :

1. Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.

VOIRIE :

1. Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage avec le SEHV pour la sécurisation des réseaux au lieu-dit « Commergnac »

ASSAINISSEMENT :

1. Pour la télé-inspection des canalisations le conseil municipal a retenu l'entreprise : AFContrôles pour un montant de 6 960, 00 € HT soit 8 352, 00 € TTC
2. Pour la mise à la cote des tampons le conseil municipal a retenu l'entreprise SAS LOIZEAU pour un montant de 8 925, 00 € HT soit 10 710, 00 € TTC.

INFORMATIONS & QUESTIONS DIVERSES

- Plan merisier Ecole et restaurant scolaire
- Médecin : néant (voir pour dénoncer le contrat avec le bureau de recrutement)
- Réhabilitation du système d'assainissement : le bureau d'études INFRALIM a chiffré les travaux à 1 600 000, 00 € TTC or nous avons demandé les subventions sur un montant de 1 300 000, 00 € TTC. Il faut prévoir une réunion publique pour informer la population de l'augmentation du prix à 1, 60 €/m3 d'eau consommé.

La séance est levée à 21 h 30.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,



Sophie DRIEUX